Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un nid faute de sous-bois, alors qu'il y a une trentaine d'années certains oiseaux, par exemple les quatre sortes de pouillots, mangeurs de vermine étaient nombreux et maintenant ils sont disparus, puis les fauvettes, les mésanges, rouges-gorges, pipis, traquets, etc., etc. Un grand naturaliste de chez nous, A. Richard, fondateur et rédacteur du journal « Nos Oiseaux », me disait il y a 20 ans, que nos campagnes seraient un jour la proie des insectes ; il avait raison et il n'y a plus de remède à cela, les oiseaux détruits par l'homme, les bombes et les gaz ne reviendront plus, l'équilibre est rompu, cet équilibre a aussi été rompu en autorisant la destruction des rapaces, alors que ceux-ci créaient une ambiance parmi les corbeaux, pies et geais, ces trois derniers destructeurs de nids et petits oiseaux abondent et je pourrais écrire des pages sur ce sujet pour répondre aux doléances qui augmentent chaque jour davantage de la part des agriculteurs et aussi des apiculteurs.

Veuillez, je vous prie cher Monsieur Valet, excuser la longueur, mais enfin je crois que beaucoup d'amis apiculteurs et protecteurs de la nature seront d'accord avec le papa des oiseaux.

J.H. SANDOZ-FASNACHT, apiculteur.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Amédée Suchet, Semsales

La Société d'apiculture de la Veveyse est, une fois encore en deuil. C'est à nouveau un membre du comité qui vient de nous quitter. Notre camarade Amédée Suchet nous a été enlevé dans la nuit du 12 octobre, à l'âge de 65 ans seulement. Il était souffrant depuis longtemps, il avait subi plusieurs alertes au cours de l'année, mais, ses amis apiculteurs ne s'attendaient pas à un départ si précipité. L'annonce de sa mort fut pour nous tous une douloureuse surprise.

Notre ami Suchet avait appris à aimer les abeilles en compagnie de son père apiculteur très compétent et jadis, inspecteur des ruchers. Il possédait un rucher très prospère et qui lui faisait honneur. Ses compétences apicoles étaient unanimement reconnues et appréciées. On ne s'adressait jamais à lui en vain. Pendant plus de trente ans il fut un membre dévoué du comité et de la société. C'était un ami de notre belle nature. Il était forestier et aimait à

gravir chaque jour le Noirmont ou les Alpettes pour accomplir sa rude besogne. Au début de cette année, non sans un serrement de cœur, il avait pris sa retraite. Il n'en a, hélas ! bénéficié que bien peu de temps. Mais les desseins de la Providence sont insondables ! Ses funérailles, qui ont eu lieu à Semsales le 14 octobre, ont été un réconfort pour son épouse et les membres de sa famille. Une assistance nombreuse et recueillie, parmi laquelle on remarquait de nombreux apiculteurs, ses amis, avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

A son épouse éplorée et à toute sa famille nous réitérons l'expressions de notre sympathie émue.

Au nom de la Société d'apiculture de la Veveyse
Le président.

Communiqués

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse « Noséma »

Le comité invite tous ses membres à soutenir la caisse d'entraide Noséma » en payant 30 ct. par colonie, au compte de chèques IVb 1655 La Chaux-de Fonds, jusqu'au 30 novembre prochain, dernier délai. Par la même occasion, nous prions MM. les inspecteurs des ruchers qui n'ont pas encore retourné au caissier les quittances des non-membres, de le faire le plus rapidement possible, ce dont nous les en remercions.

Le Comité.

N.-B. — Le communiqué ci-dessus qui aurait du paraître en octobre déjà a été glissé par erreur dans un dossier voisin de celui d'octobre. Nous nous en excusons.

Réd.

Montagnes neuchâteloises

Suite à la décision de l'assemblée générale réunie le dimanche 7 novembre 1954 au Crêt-du-Locle qui prévoit une réunion amicale le deuxième lundi de chaque mois d'hiver, simultanément au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

Le comité invite par ce présent communiqué tous les apiculteurs qui s'y intéressent à se retrouver le lundi 13 décembre à 20 heures, au Buffet de la Gare du Locle.

Pour le Comité :
Paul Leuba, Banque 9, Le Locle.

Comptes rendus

Montagnes neuchâteloises

Sous la présidence de M. Georges Matthey, les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises se sont réunis en assemblée statutaire annuelle au Crêt-du-Locle, le dimanche 7 novembre 1954. La participation fut bonne et l'ordre du jour qui comportait les postes suivants : appel, verbal, rapports de gestion, de caisse et des vérificateurs, de la commission sanitaire, coopérative pour la vente de miel, fut liquidé rapidement et sans provoquer de discussions particulières. Il n'en fut pas de même aux divers, où un long débat fut amorcé par l'intervention d'un collègue au sujet du petit groupe de membres qui, lors de l'affaire de la Romande, s'était rataché à l'Abeille Neuchâteloise tout en restant de la société en qualité de membres amis. Précisons que dans cette question, une entente était intervenue entre les deux groupements mais que malheureusement les engagements ne furent pas tenus par l'Abeille Neuchâteloise.

Vu qu'il règne encore une incertitude parmi nos membres concernant l'appartenance à l'une ou l'autre de ces deux sections, et dans le but d'éviter à l'avenir tout malentendu, l'assemblée générale prie les membres de noter ce qui suit :

On est membre de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises en payant à cette dernière une cotisation fixée à Fr. 9.50 pour 1955, compte de chèque postal IV B 533. Dorénavant, seuls les membres seront convoqués et auront droit aux avantages divers offerts par la section, soit vente de boîtes etc. Toutes communications, convocations ou journaux émanant de l'Abeille Neuchâteloise, section dissidente de la Société Romande d'apiculture, n'engagent en rien les membres de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises.

M. L.

Assemblée de la Société Jura-Nord

Dimanche 7 novembre dernier, quelque 100 apiculteurs se pressaient dans la belle salle rénovée du Restaurant Central à Delémont pour prendre part aux délibérations de cette société qui poursuit — on peut le dire — un but d'un intérêt général, puisque le rôle des apiculteurs est de mettre sur le marché du pays l'excédent de la récolte de miel.

M. Louis Gassmann, président, ouvrit la séance en souhaitant à chacun une cordiale bienvenue et félicitant les apiculteurs présents d'être venus se retremper dans cette chaude atmosphère qui est particulière à notre société. Après lecture par M. Paul Schaller du dernier procès-verbal, M. Gassmann donna la parole aux responsables de la station de fécondation. M. Joseph Voyame, de Courfaivre, présenta un rapport fort intéressant sur l'activité de cette station qui a obtenu, malgré un été exécrable et peu propice à l'élevage des reines un résultat des plus satisfaisants. M. René Membrez, de Develier, compléta fort heureusement le rapport de M. Voyame en donnant quelques renseignements techniques.

Ce fut ensuite au tour de l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Laederach, de donner connaissance de l'état sanitaire des ruchers de son rayon d'activité. Les différentes maladies dont les abeilles sont sujettes, loques, noséma et acariose, sont loin d'être vaincues malgré toute l'activité du préposé aux maladies. Cette année, une recrudescence de l'acariose a été constatée : les acares s'infiltrent partout et les pronostics de l'inspecteur sont peu favorables, car ce dernier ne croit pas se tromper en affirmant que cette maladie est présente dans tous nos villages, car une analyse microscopique — même négative — sur une vingtaine d'abeilles prises dans une colonie de 50 000 et plus d'abeilles, ne saurait être concluante. Il faut de toute urgence lutter avec efficacité contre cette maladie sournoise et d'ores et déjà nous pouvons assurer nos apiculteurs, qu'avec l'aide du Liebefeld une action commune et générale sera entreprise le printemps prochain, sur laquelle la prochaine assemblée de notre société aura à se prononcer. Mais déjà l'inspecteur rend les apiculteurs attentifs au danger qu'il y a d'importer des abeilles et des reines de régions contaminées, car souligne-t-il en passant, tous les cantons de Suisse romande, y compris le Jura bernois, sont sous séquestre. Il serait superflu de consentir à un gros sacrifice si des apiculteurs continuent à introduire dans notre région essaims et reines après qu'un traitement général aura été effectué.

De son côté, M. Joseph Etique, maître d'apiculture, avait pour mission de traiter la question de l'introduction de jeunes reines. Il le fit avec la compétence qu'on lui connaît. Sa causerie qui traita de différents aspects de l'apiculture — peut-être un peu longue — quoique ayant soulevé quelques contradictions fut soulignée par les applaudissements de l'auditoire.

Pour terminer cette belle assemblée, M. Gassmann remit à MM. M. Gisiger et E. Sterchi, respectivement anciens président et secrétaire-caissier de la Société pendant de nombreuses années un plateau dédicacé pour leur dévoue-

ment à la cause apicole. Visiblement émus, ces derniers remercièrent pour cette délicate attention et c'est sur ces paroles que le président clôtura cette laborieuse assemblée.

G. Dumiel.

Section du Chamossaire

La section du Chamossaire a tenu son assemblée générale le dimanche 14 novembre à Bex, sous la présidence de M. Ed. Moreillon, président et en présence d'une trentaine de membres et amis. Trois admissions sont validées par l'assemblée.

Le rapport présidentiel rappelle les diverses activités de l'année et relève en particulier l'excellent esprit d'entraide au sein de la section. Une ombre cependant au tableau : Le rucher de la société qui ne paraît pas être placé à un endroit particulièrement favorable et qui devra trouver un autre emplacement pour assurer un meilleur rendement. Le rapport présidentiel ainsi que ceux du caissier et des vérificateurs étant adoptés, on procède à une tombola bien achalandée qui fit de nombreux heureux.

Puis M. A. Valet, inspecteur cantonal des ruchers, nous présenta un exposé très complet et vivant sur la biologie de l'acariose et les nouvelles méthodes de traitement de l'acariose et de la loque européenne. Le conférencier répondit à diverses demandes de renseignements et fut chaudement remercié par le président.

En somme, agréable et intéressant après-midi ! Nous aurions souhaité un plus grand auditoire. Hélas, ce splendide dimanche d'automne aura été la cause de bien des abstentions !

P. Bourgeois, secr.

Convocations

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 13 décembre 1954, à 20 h. 30 précises au local : Rue Cornavin 4.

Sujet : Programme apicole 1955. — Marmite de l'Escalade.

Pour le Comité de la Genevoise :
Le président : *A. Barbier.*

Section de Lausanne

La prochaine réunion amicale est fixée au samedi 11 décembre, à 20 h. 30 précises, au local habituel, rue Pichard 20.

Le sujet, « Apiculture et bricolage » n'ayant pas été épuisé sera à nouveau porté à l'ordre du jour.

Le Comité.

AVIS DE LA RÉDACTION

Concours de rucher

Rectification

Dans le No de novembre, il s'est glissé une erreur :

Le lauréat du concours de ruchers, M. Fluckiger Rod., n'est pas président de la section de Martigny, mais c'est M. Roduit Adrien, vétéran à Fully.